

# NOUVEAU TARIF LEXUS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

- Introduction du malus écologique 2020
- Nouvelle version de l'UX 250h 2WD Pack Confort Business

## Introduction du nouveau malus écologique en 2020

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le malus écologique évolue pour les véhicules neufs immatriculés. Le seuil de malus passe de 117g/km (en 2019) à **110 g/km** (NEDC Corréolé comme valeur de CO<sub>2</sub> fiscale) **en 2020**. Par ailleurs, le plafond fiscal maximum augmente pour s'établir à **20.000 € à 185 g/km**, contre 10.500 € à 191 g/km précédemment.

Avec cette nouvelle fiscalité, les Lexus CT 200h, IS 300h, UX 250h et ES 300h restent exemptés de malus ce qui représente près de 75% de nos volumes de ventes.

La taxe sur les véhicules de sociétés (TVS) ne subit pas de variation et reste identique à celle de l'année 2019. Les modèles CT 200h, UX 250h 2WD et ES 300h restent exonérés de TVS sur les 12 premiers trimestres.

## Nouvelle version de l'UX 250h 2WD Pack Confort Business

Le Lexus UX 250h 2WD Pack Confort Business évolue afin d'anticiper les nouvelles normes fiscales WLTP. Par rapport à la précédente version Pack Business, elle supprime le coffre électrique bénéficiant ainsi **d'une baisse de tarif de 700 €** pour plus d'agressivité. La version Pack Business Plus (coffre électrique, sellerie cuir, réglages électriques) reste inchangée.

Photos et vidéos disponibles sur <http://media.lexus.fr>